MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Chorges

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Victor de Marseille

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Victor de Marseille

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/04/1914

Étendue de la protection : Église (monument comprenant les restes d'un temple antique) : classement par liste de 1862 - JO du 18/04/1914 portant publication de la liste des immeubles classés parmi les monuments historiques avant la promulgation de la loi du 31/12/1913.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.